

## **L'utilité sociale au service d'un projet de restauration du Rhône : enjeux, méthode et retour d'expériences**

Social utility at the service of a Rhône river restoration project: issues, method and experience feedback

MOIROUD, C. <sup>(1)</sup>, DUMOLLARD, D. <sup>(2)</sup>, CHEMERY, JB <sup>(3)</sup>, LAFFONT, Y. <sup>(1)</sup>

<sup>(1)</sup> CNR, Compagnie Nationale du Rhône, ([c.moiroud@cnr.tm.fr](mailto:c.moiroud@cnr.tm.fr), [y.laffont@cnr.tm.fr](mailto:y.laffont@cnr.tm.fr)), <sup>(2)</sup> SMIRIL, Syndicat Mixte du Rhône des Iles et Lônes ([damien.dumollard@smiril.fr](mailto:damien.dumollard@smiril.fr)), <sup>(3)</sup> Contrechamp ([jbchemery@contrechamp.info](mailto:jbchemery@contrechamp.info))

### **RÉSUMÉ**

Dans le cadre d'un projet de restauration de la dynamique fluviale du Rhône que CNR conduit actuellement sur le territoire du SMIRIL, une expérimentation de concertation associant usagers et riverains a été mise en œuvre avec l'appui de Contrechamp au cours de la genèse du projet. Une écoute consacrée au site a été développée par le SMIRIL dans le cadre d'une démarche initiée par l'agence de l'eau RMC, basée sur la caractérisation de l'utilité sociale au regard des usages associés au site. Trois focus groupes ont été identifiés, complétés par un dispositif d'enquête de terrain ayant permis d'échanger avec une quarantaine d'usagers du site. La méthode est basée sur la création d'arènes collectives d'échanges avec ces usagers pour confronter leurs relations et perception du Rhône face à l'élaboration d'une conception dynamique de la restauration fluviale. En toile de fond, il s'agit de cerner le jeu des conceptions divergentes des perception et usage de la nature face à un processus de « restauration » appelant une intervention lourde sur le site. Cette concertation a permis de définir une feuille route d'une trajectoire de restauration partagée avec l'ensemble des usagers (chenaux actifs constituant des îles bien marquées). Des sensibilités ont pu être exprimées et intégrées au projet : ambivalence avec la gestion des arbres, valorisation d'éléments du patrimoine, élargissement du périmètre du projet... Cette concertation inclusive est en cours de reproductibilité sur l'ensemble des projets similaires le long de la vallée.

### **ABSTRACT**

As part of a project to restore the river dynamics of the Rhône river that CNR is currently conducting on the territory of the SMIRIL (territor manager), an experiment in consultation involving users and residents was implemented with the support of Contrechamp during the genesis of the project. A listening session dedicated to the site was developed as part of an experiment initiated by the water agency. The reasons for the listening conducted by SMIRIL are based on the characterisation of social utility with regard to the uses associated with the site. Three focus groups were identified, supplemented by a field survey that enabled discussions with some forty users of the site. The method is based on the creation of collective arenas of exchange with these users in order to confront their relations and perception of the Rhône river in the face of the development of a dynamic conception of river restoration. In the background, it is a question of identifying the divergent conceptions of the perception and use of nature in the face of a "restoration" process calling for a major intervention on the site. This consultation made it possible to define a roadmap for a restoration trajectory shared with all the users (active channels constituting well-marked islands). Sensitivities were expressed and integrated into the project: ambivalence with the management of trees, highlighting enhancement of heritage elements, enlargement of the project perimeter, etc. This inclusive consultation is being reproduced for all similar projects along the valley.

### **MOTS CLES**

Concertation, utilité sociale, restauration, Rhône, usagers.

## 1 UNE EXPERIMENTATION PREALABLE SUR L'UTILITE SOCIALE DES PERCEPTIONS ET USAGES

L'approche dont a bénéficié le projet de restauration porté par la CNR a bénéficié d'un préalable essentiel. Le SMIRIL, syndicat de collectivités gestionnaire de ce site naturel riverain du Rhône au sud de l'agglomération lyonnaise depuis la fin des années 90, a pris part courant 2019 à une expérimentation initiée par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Cette expérimentation était destinée à tester la pertinence du recours à la notion d'utilité sociale dans le cadre de projets territoriaux soutenus par celle-ci au titre de sa propre politique.

Le SMIRIL entamait un travail de réécriture du Plan de gestion du site (mené sur 2019-2020) et l'aspect social n'avait jamais été exploré comme l'avait été le volet biodiversité. L'expérimentation a permis de travailler sur ce diagnostic des usages et l'éclairage des perceptions. Le syndicat souhaitait également mobiliser cette approche pour mettre en place un comité d'usagers et de riverains, destiné à être associé à la gestion de ce site au long cours et pour fonder la concertation à conduire autour de deux projets d'aménagement (réactivation de la dynamique fluviale via la suppression d'ouvrages Girardon corsetant le fleuve porté par la CNR, et traversée du site par la ViaRhôna, itinéraire cyclable longeant la totalité de la rive droite du site porté par la Région Auvergne Rhône-Alpes).

Cette première initiative a permis de constater la diversité des usages associés à une fréquentation importante et leur capacité globale à cohabiter sur un espace restreint, tout en soulignant la pertinence d'envisager la création d'une instance de suivi et de régulation de ces usages. Elle a également été témoin des questions posées par ces usagers quant à l'impact des deux projets évoqués ci-avant sur les perceptions et usages en cours.

Sur un plan pratique, le dispositif d'association des usagers a reposé sur trois ateliers associés à des usages considérés a priori comme dominants (balade/ randonnée/jogging, VTT et pêche/chasse) auquel s'est ajouté un dispositif d'écoute « grand public » mis en place à l'occasion d'un événement ludique et culturel organisé sur un secteur du site.

Si la crise sanitaire a retardé la mise en place d'un comité usagers au printemps 2021, la CNR a souhaité dès la fin 2019 inscrire son projet de restauration dans la suite directe de cette dynamique de concertation ; ce qui n'a pas été le cas de la Région Auvergne Rhône-Alpes qui a développé son propre dispositif de concertation.

## 2 L'APPROCHE METHODOLOGIQUE

### 2.1 La logique d'intervention

En termes de méthodologie de conception, la CNR considère la phase « Avant-projet » comme déterminante. Même s'il s'agit d'étudier différents scénarios, cette phase doit aboutir au choix d'une solution ainsi qu'à sa définition plus fine.

Dans ce cadre, la phase « Projet » est généralement conduite rapidement, sachant qu'elle revient à concevoir la mise en œuvre du scénario retenu. Cela signifie que c'est lors de la phase « Avant-projet » que sont prises les principales décisions. C'est à ce stade qu'un processus de consultation/concertation local élargi présente l'intérêt d'être mené.

Pour mémoire, la phase « Faisabilité » repose sur une exploitation des données existantes alors que la phase « Avant-projet » consiste à produire des données complémentaires sur le site, comme sur la faune et la flore, les sédiments, l'hydraulique, etc. Dans ce cadre, la mise en place d'un dispositif formel de concertation a été envisagée comme destinée à alimenter un diagnostic des perceptions et des usages riverains en place, susceptible d'alimenter la conception du projet. En retour, c'est bien l'appropriation territoriale locale du projet qui est visée.

On entre ensuite dans une phase « Réglementaire » dont la durée est variable suivant la nécessité ou non de réaliser une étude d'impact, représentant pour sa part 15 mois à 18 mois supplémentaires et qui fera l'objet d'une enquête publique.

### 2.2 Méthodologie

Cette stratégie de concertation fait suite à des constats réalisés quant aux pratiques d'association de représentants d'usagers d'un site de restauration situé sur la commune de Bourg Saint Andéol (07), réaménagé en 2017.

Le bilan réalisé sur ce site a notamment démontré les limites d'une mobilisation indépendante de chaque type d'acteurs : absence de transparence et de lisibilité globale du processus de concertation ayant pu créer des malentendus et déceptions entre usagers ; focalisation sur les usagers organisés (pêche, chasse, canoë/kayak) et déficit d'attention vis-à-vis des usagers non organisés pourtant les plus nombreux (promeneurs, habitants proches) ; difficulté d'intégration du principe d'incertitude associé à la réactivation de la dynamique du fleuve et affectant potentiellement les usages.

Pour réaliser ce diagnostic et intégrer certains de ses enseignements dans le projet de réactivation de la dynamique fluviale du Rhône, un dispositif de concertation ad hoc a été mis en place avec :

- Une instance à vocation décisionnelle partenariale dédiée, de type COPIL, associant la CNR et des élus du SMIRIL issus des communes concernées, avec pour rôle de décider du processus de concertation et de la façon dont ses enseignements seront valorisés. Cette instance s'est appuyée sur un COTECH chargé du suivi de la mise en œuvre du processus, associant des personnels de la CNR, du SMIRIL et de Contrechamp.
- Un atelier de consultation / concertation associant une vingtaine de représentants des usagers / riverains du site, identifiés avec l'appui du SMIRIL, réuni à trois reprises entre décembre 2019 et juillet 2020 et associé à deux visites sur deux secteurs distincts (janvier et juillet 2020).
- Un atelier de consultation/concertation ouvert à des acteurs environnementaux, pour la plupart membres du comité de gestion environnemental du site animé par le SMIRIL depuis plusieurs années, réuni à deux reprises (juillet et septembre 2020) et pour deux visites de terrain (avril 2020).

Ce dispositif de concertation est destiné à aboutir à une seconde phase relative à une communication locale grand public pour accompagner la présentation du projet puis sa mise en œuvre, réalisée dans le cadre d'un partenariat SMIRIL/CNR.

### 3 BÉNÉFICES DE CETTE DÉMARCHÉ POUR LE PROJET

#### 3.1 La définition d'une feuille de route

Au cours de cette concertation, la conception du projet est venue se nourrir des temps d'échanges lors du recueil des usages et de première visite de terrain. Cette séquence a permis également de recueillir la vision des usagers des premières actions de restauration réalisées en 2000 et de partager un constat d'évolution au fil des décennies. A ce stade, aucune esquisse de projet n'avait été étudiée ni présentée au cercle de concertation. L'étape suivante a consisté à présenter trois trajectoires sur l'ensemble du périmètre d'étude et à faire réagir. Elles ont fait l'objet d'esquisses paysagères associées à des concepts de restauration (aucun plan précis n'avait été fait). L'objectif de cette rencontre était de définir une feuille route consensuelle sur les modalités d'intervention en s'imprégnant des usages en cours. Cette co-construction a abouti sur une restauration basée sur le rétablissement de bras actifs, les îles, le maintien de la fonctionnalité de certain site, la gestion des invasives, l'intégration d'un nouveau périmètre. La gestion des accès et des usages est toujours en filigrane dans les échanges. Toutefois, un consensus a émergé sur la mise en place de zones de quiétude pour la biodiversité au travers d'îles qui seraient rendues inaccessibles pour l'homme. En juillet 2020, un avant-projet a été discuté avec des variantes prenant en compte les sensibilités : les arbres avec leur représentation paysagère et sentimentale, le renfort d'élément du patrimoine, les activités de joutes, la connexion d'un étang au Rhône associée à la création de zone humide...La poursuite du projet s'effectue sur cette base partagée.

#### 3.2 Le retour d'expérience, la transposition et les suites

Cette démarche de co-construction a été très riche et elle a été étendue aux associations environnementales. Elle se poursuivra toute au long de la vie du projet au travers du comité des usagers mis en place par le SMIRIL. Des questionnements sont apparus au travers de cette première expérience : intégration des riverains, grand public... Cette méthodologie est en cours de reproductibilité sur d'autres territoires faisant l'objet de projets CNR similaires avec l'appui du sociologue.

### BIBLIOGRAPHIE

Chémery J-B, Gasc G., Arama Y.,(2019). Pratiques participatives et gestion de l'eau : un état des lieux – synthèse d'une étude réalisée pour l'AFB, Contrechamp, Lyon.